

À l'école

Comme parent, à quoi puis-je m'attendre pour mon enfant qui est à l'école?

→ Horaires et calendriers
→ Sécurité et transport

→ Assiduité
→ Fournitures scolaires

→ Technologie
→ Rapports sur les progrès et bulletins scolaires



→ Horaires et calendriers scolaires

Votre enfant va à l'école de septembre à la fin de juin.
Les écoles sont ouvertes de lundi à vendredi.

Toutes les écoles sont fermées les jours de congé nationaux et provinciaux et les jours de perfectionnement professionnel lorsque les enseignants se rencontrent pour l'apprentissage et les réunions.

Les autres jours de congé comprennent :

- **Vacances du temps des Fêtes de fin d'année :**
Vers la fin de décembre et au début de janvier, les écoles sont fermées pour environ deux semaines.
- **Semaine de relâche :** Les écoles sont fermées pour une semaine à la fin de mars.
- **Vacances d'été :** Il y a deux mois de vacances entre la fin de l'année scolaire à la dernière semaine de juin et le début de la nouvelle année scolaire au début de septembre.

Jours fériés

- **Action de grâce** (octobre)
 - **Jour du Souvenir** (novembre)
 - **Jour de Louis Riel** (février)
 - **Vendredi saint** (mars ou avril)
 - **Fête de la Reine** (mai)
-



Les écoles ont des heures d'ouverture et de fermeture différentes, mais généralement elles ouvrent entre 8 h 30 et 9 h et ferment entre 15 h et 15 h 30. On ne peut pas déposer les élèves à l'école trop tôt. Demandez à votre école l'heure exacte d'ouverture et de fermeture d'école et les règles pour déposer et prendre l'enfant. Le dîner a lieu à 12 heures et les élèves ont le choix d'apporter leur nourriture pour manger à l'école ou d'aller à la maison manger.



→ Sécurité avant tout

Les écoles sont des lieux sûrs. En cas d'urgence ou dans des conditions météorologiques exceptionnelles, la plupart des écoles ont une façon de vous informer du plan prévu pour mettre les élèves en sécurité.

Toutes les écoles ont des plans de sécurité-incendie et d'autres menaces. Les élèves pratiquent les exercices d'évacuation rapide du bâtiment dans le calme et l'ordre. Votre enfant pratiquera les exercices d'incendie au moins dix fois au cours de chaque année scolaire.

→ Transport des élèves

La plupart des élèves vont à l'école à pied ou sont transportés en voitures par les parents. Vous pouvez aussi communiquer avec la division scolaire pour l'autobus scolaire. Les divisions scolaires prendront des mesures pour assurer le transport de votre enfant s'il remplit les exigences. Généralement, l'enfant doit habiter dans un rayon de 1,6 km ou plus de l'école pour avoir droit au transport scolaire.

Pour les écoles indépendantes (privées), renseignez-vous sur les options disponibles.



→ De quoi mon enfant a-t-il besoin pour l'école?

Demandez la liste de fournitures scolaires à votre école. Certaines écoles fournissent des fournitures scolaires moyennant des frais. Si vous avez besoin d'aide pour trouver ou acheter des fournitures scolaires, veuillez demander à un enseignant. N'oubliez pas d'écrire le nom de votre enfant sur toutes les fournitures scolaires. Les fournitures utilisées tous les jours sont :



sac à dos



crayons de couleur, peinture et crayons



calculatrice, cahiers, ciseaux, colle et règle



boîte à dîner et bouteille d'eau



stylos, crayons, taille-crayon et gomme à effacer



cadenas, tenues de sport et souliers d'intérieur

→ Assiduité

À l'école tous les jours ...

Il est important que votre enfant aille à l'école tous les jours et qu'il soit à l'heure à moins qu'il soit malade.

Si votre enfant va être absent ou en retard, téléphonez à l'école. Les enseignants peuvent envoyer les travaux scolaires à la maison si votre enfant est absent.

Si votre enfant manque beaucoup de cours, l'école parlera généralement avec votre enfant pour établir un plan.

Demandez des renseignements à l'école pour d'autres règles

→ Les écoles ont souvent des règles pour des choses telles que :

→ **Comportement** : Il y a souvent des récompenses pour le bon comportement et des conséquences pour le mauvais comportement.

→ **Code vestimentaire** : Les écoles permettent différents types d'habillements. Dans les écoles publiques, il n'y a pas d'uniforme.

→ **Dîners** : Il y a souvent des règles concernant les nourritures que votre enfant peut apporter à l'école à cause des lignes directrices en matière de santé ou des allergies alimentaires des élèves. Certains programmes de dîners ont des frais.

Mon enfant peut-il apporter un téléphone cellulaire à l'école?

Demandez à votre école si votre enfant peut apporter un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire en salle de classe.

Généralement, les élèves s'inscrivent pour obtenir une adresse de courriel de l'école. Avec une adresse de courriel de l'école, votre enfant peut obtenir un logiciel pour faire les travaux scolaires à la maison et à l'école.

Si votre enfant doit utiliser un ordinateur, il y en a souvent à l'école ou dans les bibliothèques publiques.



→ Rapports sur les progrès et bulletins scolaires

Les enseignants vont aider votre enfant à apprendre et vous parleront de ses progrès d'apprentissage. Pour le faire, les enseignants vont évaluer votre enfant de différentes façons.

Les parents sont invités à visiter l'école et à rencontrer les enseignants pendant les rencontres parents-enseignants. Vous pouvez également téléphoner à l'école en tout temps pour obtenir un rendez-vous avec un enseignant.

Votre enfant apportera aussi à la maison les bulletins scolaires qui informent sur ses progrès. Les renseignements à l'intention des parents concernant les bulletins scolaires sont disponibles en plusieurs langues sur notre site Web.

Lorsqu'il y a des évaluations nationales et internationales à l'échelle de la province, les résultats sont utilisés pour améliorer les écoles et aider tous les enfants à apprendre.

Ces évaluations n'affectent pas le placement de votre enfant dans les programmes scolaires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA

Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
1567, avenue Dublin | Winnipeg | Manitoba | R3E 3J5
TÉLÉPHONE : 204 945-8806

VISITEZ NOTRE SITE WEB À
www.edu.gov.mb.ca/m12/ecoles-mb/fem.html